DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 2014



4^{ème} dimanche de l'Avent BULLETIN n° 971



Joyeux Noël à tous!

Bien chers amis lectrices et lecteurs de notre édito, la belle plume est littéralement souvent recherchée, mais très vite retrouvée dans les sentiments de l'auteur. Touché par le sens de Noël, j'essaie, ici, de vous suggérer des pistes de réflexion sur le chemin du Christ à explorer et des modèles de sainteté à examiner et à vivre autour de cet évènement.

Au-delà des chansons, des décorations, de la crèche, des sapins qui entourent cette fête ; au-delà de la télé, de l'ordinateur, des jeux multimédias et des obligations diverses qui mobilisent croyants et incroyants autour de ladite fête, il est quand même bon de se poser une question fondamentale : Que fêtons-nous les 24 et 25 décembre dans le monde entier ?

Le Père Noël ? Les sapins ? Les décorations ? Les sommes d'argent dépensées ? Les crèches ? Les illuminations de nos milieux de vie ? La bonne chère ou les cadeaux distribués ?

Sachons-le, nous fêtons la naissance de Jésus-Christ, né il y a un peu plus de 2000 ans, à Bethléem. Jean-Pierre Santon, adressant une lettre au tribunal administratif de Nantes, confirme bien ces données de foi quand il a appris la décision d'interdire la crèche de Noël installée dans le hall du Conseil général de la Vendée (à lire au verso). En le paraphrasant, ne soulignait-il pas que tout ce qui entoure cette fête est un signe d'espoir pour faire la paix en ces temps de choc de civilisation et de conflit au Moyen-Orient, et même en Afrique ?

En effet, c'est cet espoir né de l'espérance que tous les chrétiens et personnes de bonne foi fêtent à Noël. Il y a même « les Layènes », une grande famille musulmane au Sénégal qui célèbre cette fête en invitant plusieurs pays ouest-africains.

Retenons donc que Noël est la commémoration de l'évènement le plus considérable de l'histoire humaine : la naissance du Christ. Un enfant couché sur la paille d'une crèche, dans une grotte qui sert d'abri aux animaux. Oui, mais dans cet enfant, notre foi reconnaît le Fils de Dieu lui-même, devenu homme pour sauver les hommes. Tel est pour nous, chrétiens, le Mystère de Noël. Il suffit de participer aux messes ou de lire la Bible pour en être convaincu.

Au moment où une partie du monde prend feu par manque de paix, mettons la paix autour de nous, afin de respecter la première annonce de la naissance du Christ par les anges : « Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonae voluntatis » c'est-à-dire « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ».

Voilà une bonne nouvelle laissée pour compte en faveur d'une vague de laïcisation à outrance si souvent dénoncée par les hommes et les femmes de Dieu, en tout lieu et en tout temps. Tout se désacralise. Tout est naturel. Tout est complaisance.

Que sera notre Noël à nous? Dieu nous propose la lumière, la vérité, la tendresse et la joie autour de nous pour révéler le Christ. Joyeux Noël à fous!

Abbé Michel Kama

RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

• Dimanche 21 décembre

15 h à 18 h

 Confessions de préparation à la fête de Noël, à l'église Saint-Pierre

4ème dimanche de l'Avent

Jeudi 25Dimanche 28

Mardi 23

→ LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR
 → LA SAINTE FAMILLE

CARNET

Ont rejoint la Maison du Père

Odette COLINOT Gérard FICHTER Fernande MICHOT

Petit moment de détente avant Noël Lettre au Tribunal administratif de Nantes

Cher Monsieur le Tribunal,

J'ai pris connaissance, il y a quelques jours, de votre décision d'interdire la crèche de Noël traditionnellement installée dans le hall du Conseil général de la Vendée.

Quelle mouche vous a donc piqué ?

Vous avez fait des études, je suppose. Peut-être savez-vous donc que Noël vient du latin "Natalis" qui veut dire Naissance. Alors, je vais vous livrer un secret que vous voudrez bien transmettre à vos confrères qui, peut-être, nagent avec complaisance dans la même ignorance que vous. La naissance dont il est question est celle d'un certain Jésus de Nazareth, né il y a un peu plus de 2000 ans. Je dis cela parce qu'étant donné que vous n'avez pas interdit les illuminations de Noël, je suppose que vous ignoriez ce détail. Voyez-vous, Noël n'est pas l'anniversaire de la naissance du Père Noël mais bien celle de ce Jésus. Interdire une crèche sans interdire toute manifestation publique de cette fête est aussi stupide que si vous autorisiez la fête de l'andouillette, tout en interdisant la consommation d'andouillette le jour de la fête de l'andouillette

La crèche, c'est ce qu'on appelle une tradition. Et ne me faites pas croire, Monsieur le Tribunal, que le principe de la tradition vous est étranger. Sinon, comment expliquer que les magistrats exercent leur métier dans un costume aussi ridicule si ce n'est parce qu'il est le fruit d'une tradition?

Vous êtes un briseur de rêves, Monsieur, vous êtes un étouffeur de sens. La crèche, c'est Noël et Noël c'est la crèche. La crèche, c'est aussi l'histoire d'une famille, qui, faute de droit opposable au logement, est venue se réfugier dans une étable. C'est un signe d'espoir pour tous les sans-logement. La crèche, c'est aussi un roi arabe et un autre africain qui viennent visiter un juif. C'est un signe d'espérance et de paix en ces temps de choc de civilisations et de conflit au Moyen-Orient. La crèche, c'est aussi des éleveurs criant de joie et chantant dans une nuit de décembre. Connaissez-vous beaucoup d'agriculteurs qui rigolent en cette période de crise ? La crèche, c'est un bœuf, symbole de la condition laborieuse de l'homme. Enfin, la crèche, c'est un âne, même si une rumeur court disant que cet âne a quitté la crèche en 2013 pour rejoindre le Tribunal administratif de Nantes. Malgré le fait que vous allez sans doute, par souci de cohérence, vous

rendre à votre travail le 25 décembre, je vous prie de croire, Monsieur le Tribunal, à l'expression de mes souhaits de bon et joyeux Noël.

Jean Pierre Santon

* MESSES *

Mercredi 24 décembre

18 h → chapelle de la Visitation

18 h → chapelle du Carmel (avec les Petits Frères des pauvres)

20 h → église de Challuy

20 h → cathédrale, veillée de Noël,

suivie de la messe, à 20 h 30, présidée par notre évêque

Jeudi 25 décembre

10 h → espace Bernadette et vêpres à 18 h 30

11 h → église Saint-Pierre

18 h 30 → chapelle de la Visitation



PAROLES DE NOTRE PAPE FRANÇOIS À MÉDITER

Pour se préparer à Noël, suivre Marie SALUTATIONS AUX JEUNES, AUX MALADES, AUX NOUVEAUX MARIÉS

Pour se préparer à Noël, le pape François a invité à « se confier à Marie », lors de l'audience générale du 17 décembre 2014, place Saint-Pierre.

Au début de la traditionnelle neuvaine de Noël (16-24 décembre), il exhorte également « à intensifier ces jours-ci l'engagement dans la prière et les bonnes œuvres, afin que la naissance de Jésus comble les cœurs de la vraie joie que Lui seul peut donner ».

Au terme des salutations en diverses langues, le pape s'est adressé aux jeunes, aux malades et aux nouveaux mariés présents place Saint-Pierre ou unis par les ondes de radio, télévision ou internet : il les a invités à « se confier à Marie, mère de l'espérance et modèle de croyante parfaite ».

« Chers jeunes, accueillez le mystère de Bethléem avec la foi de Marie qui a accueilli l'annonce de l'ange Gabriel », a exhorté le pape. Il a ajouté : « Chers malades, puisez en Elle cette joie et cette paix profonde que Jésus vient apporter au monde. Chers nouveaux mariés, imitez l'exemple de la Mère de Jésus par la prière et les vertus. »

Le pape François avait encouragé à vivre le temps de l'Avent avec la Vierge Marie, dans un <u>tweet</u> publié le 6 décembre : « L'Avent nous fait commencer un nouveau chemin. Laissons-nous guider par Marie, notre Mère. »

Lors de l'angélus du dimanche 7 décembre, le 2ème dimanche de l'Avent, il soulignait : « La Vierge Marie est la "voie" que Dieu Luimême a choisie pour venir dans le monde. Confions-lui l'attente de salut et de paix de tous les hommes et de toutes les femmes de notre temps. »

Chorale paroissiale

Pendant les fêtes, les répétitions de la chorale paroissiale seront suspendues. Elles reprendront le lundi 12 janvier.

• Dimanche 4 janvier, participation de la chorale à la messe de 11 h, à l'église Saint-Pierre.